

Communiqué 15 mars 2020 18h00

Conformément aux mesures prises par l'Office Fédéral de la Santé Publique concernant le COVID-19.

Suite au communiqué du gouvernement Jurassien de ce jour à 17h00, le canton du Jura prend des mesures supplémentaires pour protéger la population et enrayer la propagation du coronavirus.

Notre restaurant fermera ses portes dès ce jour et jusqu'à nouvel ordre.

Source CPVID-19 – République et Canton du Jura

« la fermeture de tous les commerces et établissements, publics ou privés, accessibles librement au public »

« la fermeture concerne également tous les établissements de loisirs, de sport et culturels, les restaurants, bars, discothèques, établissements publics à caractère érotique ainsi que les magasins vendant des articles non-alimentaires »

Toute l'équipe du bleu Léopard vous préconise de respecter les consignes et recommandations de l'Office Fédéral de la Santé Publique et fera tout son possible afin de pouvoir de nouveau vous accueillir dans les meilleures conditions.